

École secondaire Pamphile-Le May

6380, rue Garneau
Sainte-Croix (Québec) G0S 2H0

Coordonnées

Téléphone : 418 796-0503

Télécopieur : 418 926-3123

Courriel : pamphile-lemay@cssdn.gouv.qc.ca

Site Internet : <https://cssdn.gouv.qc.ca/pamphilemay/>

 <https://www.facebook.com/ESPamphileLeMay>

Le prochain conseil
d'établissement aura lieu
le 23 octobre 2024 à
l'école Pamphile-Le May

À tous les parents des élèves de l'école secondaire Pamphile-Le May

Bonjour,

Voici notre Info-parents du mois d'octobre 2024. Bonne lecture!

Première communication

La première communication sera disponible sur le portail parents dans la journée du 15 octobre.

Récupérations

Il y a des locaux ouverts tous les midis pour les récupérations de mathématique et de science. L'élève peut venir poser des questions, effectuer ses travaux et devoirs ou demander des explications supplémentaires.

→ Mathématique au local A-340 de 12 h 30 à 13 h 10

→ Science au local A-203 de 12 h 40 à 13 h 10

Reprise de photo

La reprise de photo aura lieu le 7 octobre 2024 en après-midi. Tous les élèves absents lors de la prise de photo qui avait lieu les 9 et 10 septembre derniers sont automatiquement inscrits pour la reprise de photo. Pour les élèves qui souhaitent reprendre leur photo, vous devez envoyer un courriel à [Véronique Unsworth](#) qui se chargera de l'inscription.

Date importante pour les parents de secondaire 4 et 5

Le 22 octobre prochain de 18 h 45 à 20 h aura lieu une soirée d'information sur la formation professionnelle et le collégial. Geneviève Lévesque, conseillère d'orientation et un intervenant du SRACQ (Service régional d'admission au collégial de Québec) feront la coanimation de cette soirée qui se déroulera à la salle André-Therrien.

Élections du conseil étudiant

Le 30 septembre a eu lieu une période de vote afin d'élire les représentants de chaque niveau qui siègeront au conseil étudiant.

Voici les représentants de niveaux 2024-2025 votés à l'unanimité par leurs pairs :

FPTA et FPT2 : **Nathan Demers** et **Gregory Breton**

Tremplin : **Zachary Hébert**

Secondaire 1 : **Thomas Bernier** et **Lexie Genest**

Secondaire 2 : **Cloé Rousseau Paradis** et **Rosalie Cloutier**

Secondaire 3 : **Émie Leclerc** et **Mohamed Outalb**

Secondaire 4 : **Adam Fawns** et **Maxandre Gosselin**

Secondaire 5 : **William Côté** et **Charles-Antoine Côté**

Ces élèves ont été assermentés solennellement par la directrice Marie-Ève Ouellet lors d'une séance officielle à la salle André-Therrien.

Ils siègeront aux côtés de **Hubert Blais**, nouveau président de l'école, ainsi que de **Chantal Hamel (enseignante)**, de **Geneviève Lévesque (conseillère en orientation)** et de **Ian Basque (technicien en loisirs)**.

Halloween

En ce qui concerne les costumes d'Halloween, notez que tous les masques couvrant le visage entier sont interdits ainsi que les imitations d'armes, même en plastique. De plus, une tenue convenable pour le cadre scolaire est de mise.



Transport scolaire

La sécurité est une priorité pour nous. Le transport scolaire est mis à la disposition des élèves pour assurer le déplacement de plus de 13 000 élèves vers l'école ou la maison en toute sécurité.

Par conséquent, il est important que tous respectent les règles de conduite et les procédures liées au transport scolaire.

Les règles de conduite à respecter dans le transport scolaire sont les mêmes que celles de tous nos établissements. Vous trouverez en pièce jointe un message de la régisseuse.

Vêtements obligatoires en éducation physique

Lors des cours d'éducation physique, le port des vêtements de l'école est obligatoire. Si l'élève a oublié ses vêtements ou n'est pas correctement vêtu, des vêtements de sport lui seront prêtés. L'élève devra les rapporter au secrétariat immédiatement après son cours.

Les vêtements non rapportés seront facturés aux parents. De plus, notez que si cette option est utilisée trop souvent, la direction n'autorisera plus le prêt.

Boutique en ligne Aigles Bleus

La boutique en ligne des vêtements Aigles Bleus sera réouverte au mois de décembre, un courriel vous sera envoyé.



Stationnement

Lorsque vous venez reconduire ou récupérer vos enfants à l'école, veuillez svp utiliser les espaces entre les lignes dans le stationnement pour éviter de bloquer l'accès et la sortie.

À défaut de quoi dans le futur, nous serons dans l'obligation d'interdire l'accès au stationnement de l'école aux parents.

De plus, nous vous rappelons qu'il est interdit de fumer ou de vapoter sur le terrain de l'école, et ce, même si vous êtes dans votre véhicule les fenêtres ouvertes.

Nous vous souhaitons un très beau mois d'octobre!

Une signature manuscrite en bleu, qui semble être 'M. Ouellet'.

Marie-Ève Ouellet
Directrice